

# L'ÉTAPE 22D

Un lieu démonstrateur de l'urbanisme transitoire dans la Métropole de Lyon



MÉTROPOLE

GRAND LYON

LES OCCUPATIONS  
TEMPORAIRES  
DE LA  
MÉTROPOLE  
DE LYON



villeurbaine

CARRÉ  
DE SOIE

## Sommaire

- 3 Édito**
- 4 L'urbanisme transitoire :  
une ambition forte de la  
Métropole de Lyon**
- 8 L'étape 22D : genèse du projet**
- 11 L'étape 22D : un projet  
démonstrateur**
- 13 L'étape 22D : les occupants du site**
- 14 Les occupants actuels**
- 17 Les nouvelles occupations en 2024**

# Édito

© Eric Soudan - ALPACA PRODUCTIONS



**Bruno Bernard**  
Président de la Métropole de Lyon

« Je me réjouis que L'étape 22D, située au Carré de Soie à Villeurbanne, devienne un véritable lieu de vie et d'activités diverses au travers de l'urbanisme

transitoire qui a commencé à s'y déployer et va prendre tout son envol dans les prochaines semaines.

C'est l'exemple d'une mixité des politiques publiques qui peuvent être mises en œuvre dans leur diversité, pour répondre à des besoins de notre territoire que ce soit l'installation de nouvelles activités d'économie circulaire, de places d'hébergement, de la médiation industrielle, des activités humanitaires, sociales...

Depuis 2021, la Métropole de Lyon a acquis le foncier des anciennes entreprises Bobst et Thyssen, il s'agit de profiter du temps long de la transformation urbaine pour envisager sur quelques années une vocation transitoire et optimiser les fonciers publics.

L'étape 22D s'ajoute à la quarantaine de sites d'urbanisme transitoire sur notre territoire, en lien avec de très nombreux acteurs et partenaires.

La Métropole de Lyon se mobilise fortement sur cette politique d'urbanisme transitoire, avec des moyens financiers, organisationnels et une gouvernance sans précédent.

Les sites d'urbanisme transitoire constituent une offre immobilière adaptée et singulière pour nombre

de filières soutenues par la Métropole de Lyon, parfois en difficulté face au marché classique. Ils permettent à ces porteurs de projet de démarrer leur activité en testant leur modèle économique. Ces lieux, souvent productifs et solidaires, parfois culturels ou associatifs, génèrent aussi une coopération et une synergie entre des structures émergentes et tissent des passerelles entre ESS, insertion, économie durable et circulaire, production culturelle et participation citoyenne...

Nos projets transitoires constituent aussi un levier d'innovation pour la fabrique de la ville : ils permettent d'expérimenter, de tester et de préfigurer.

Ils interrogent, interpellent et alimentent nos projets urbains, placent les citoyens et les usages au cœur des réflexions sur le devenir de la ville. Toutes ces dimensions alimentent la qualité de nos politiques publiques et répondent pleinement aux ambitions de notre mandat de rendre notre territoire résilient, dynamique et accueillant. »

# L'urbanisme transitoire : une ambition forte de la Métropole de Lyon

**Un nouveau levier de fabrique de la ville s'ancre progressivement sur le territoire métropolitain. Friches urbaines, bâtiments inexploités, lieux vacants... : la Métropole de Lyon investit les sites inoccupés pour y développer des projets d'urbanisme transitoire, accélérateurs des politiques publiques métropolitaines, d'innovation et d'expérimentation.**

L'urbanisme transitoire permet de se saisir de ces opportunités foncières pour ouvrir temporairement et rapidement des lieux de développement économique, d'hospitalité et d'hébergement d'urgence, de promotion de filières émergentes et de l'économie sociale, solidaire et circulaire, d'accompagnement des acteurs associatifs et culturels...

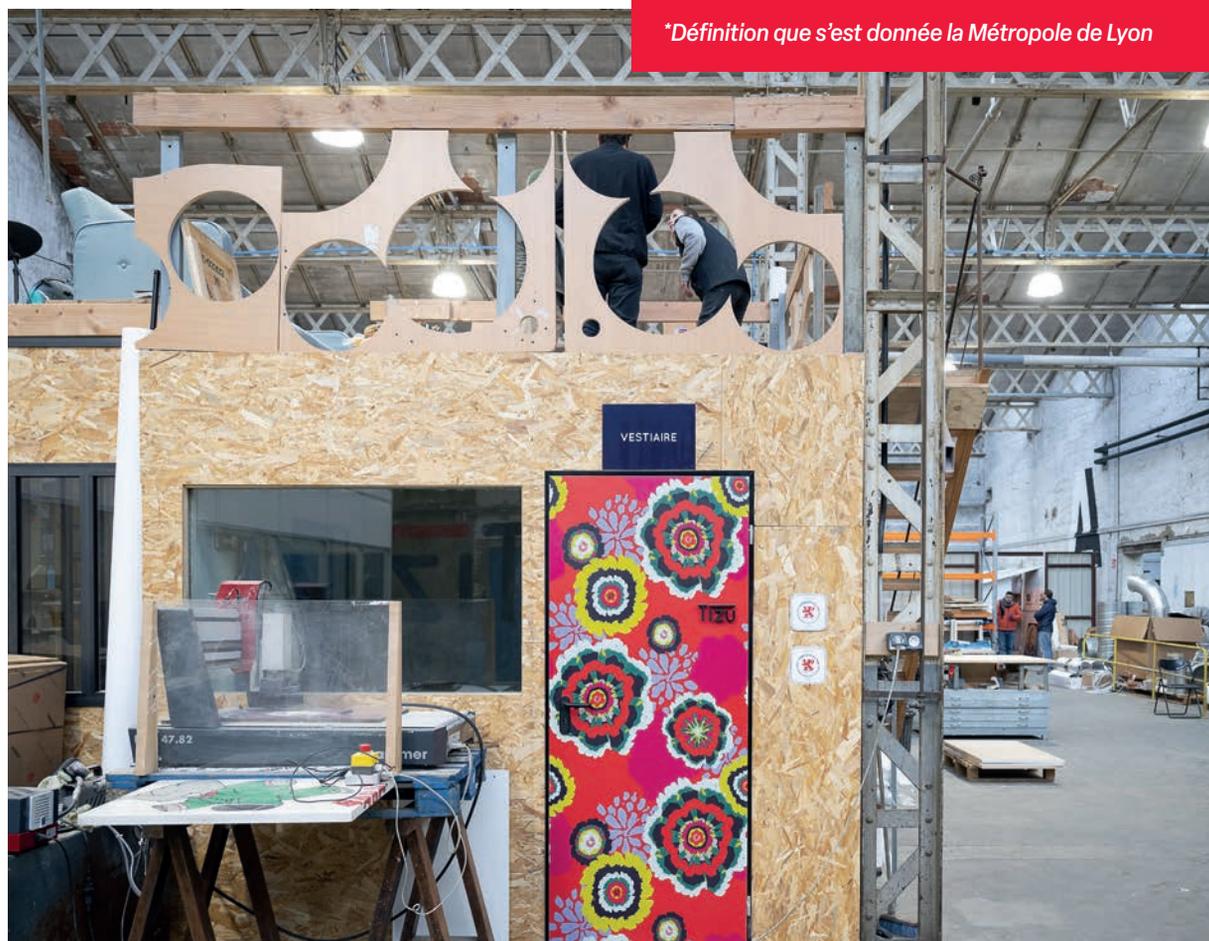
Ces lieux constituent des espaces de collaboration et d'innovation sociale, ainsi que des leviers pour des occupants dont le modèle économique récent ne trouverait pas de réponse, dans un premier temps, dans l'offre immobilière classique. L'urbanisme transitoire apporte ainsi une réponse au manque d'immobilier abordable d'habitation ou d'activité, dans la métropole lyonnaise.

## Définition : Urbanisme transitoire\*

L'urbanisme transitoire concerne les aménagements et projets réalisés sur une période de transition d'un site et en vue d'un projet urbain futur. Il s'agit de lieux où s'entrecroisent la trajectoire d'un projet urbain et celles d'occupants qui font étape, dans le cadre d'un parcours de création entrepreneuriale, culturelle ou dans un parcours de vie.

*\*Définition que s'est donnée la Métropole de Lyon*

LES ATELIERS BRIAND, SAINT-PIEST



## Un nouveau levier de la fabrique de la ville

Les projets d'urbanisme transitoire visent également à alimenter les réflexions sur les projets urbains, à ouvrir le champ des possibles, à préfigurer ou tester des usages, servir à la concertation, à donner à voir une mutation à venir. Ils permettent de mettre à profit le temps précieux de la conception des projets urbains et d'amorcer la réappropriation de certains lieux par les habitants. Les projets urbains s'inscrivent en effet dans un temps long que l'urbanisme transitoire permet d'optimiser.

L'urbanisme transitoire se décline dans les bâtiments mais aussi sur l'espace public, où il permet de préfigurer des nouveaux lieux de vie : c'est le cas sur la place des Martyrs de la Résistance à Lyon, cela a été également le cas dans la ZAC Gratte-Ciel ou place Grandclément à Villeurbanne ou avec le jardin partagé des Marronniers à Fontaine-sur-Saône. En Presqu'île, les projets Rive droite et rue de la République intégreront une partie d'urbanisme transitoire également sur l'espace public.



PLACE GRANDCLÉMENT, VILLEURBANNE - (C) LAURENCE DANIÈRE

## Une démarche structurée et cohérente

Les premières expériences d'urbanisme transitoire menées par la Métropole de Lyon ont créé des lieux culturels sur d'anciens sites industriels tels que les anciennes usines Fagor-Brandt ou les halles Debourg, à Lyon 7ème. Les Ateliers Briand, à Saint-Priest, ont constitué, fin 2021, la première activation d'ampleur portée par la Métropole, tournée vers la transition économique.

Sous l'impulsion d'une forte ambition politique et pour mener des projets foisonnants, la Métropole de Lyon a souhaité structurer la démarche autour d'une direction de projet et d'instances de pilotage politique et technique. Le pilotage de la démarche s'appuie sur une conduite de projet transversale qui associe une dizaine de directions de la Métropole de Lyon.

La Métropole de Lyon s'est aussi dotée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, confiée aux groupements Intermède et Plateau Urbain, qui l'accompagnent dans l'activation des principaux sites.

L'objectif pour la collectivité est de mobiliser son patrimoine pour développer ces projets temporaires de manière efficace, en cohérence avec toutes ses politiques publiques (culture, habitat, économie, politiques sociales, aménagement urbain, environnement, participation citoyenne...) et en adéquation avec les besoins du territoire.

**À ce jour, une quarantaine de sites sont ainsi « activés », répartis sur le tout le territoire, et plusieurs sites sont en réflexion. Ils sont portés par les équipes de la Métropole, les aménageurs voire les propriétaires et promoteurs qui intègrent de plus en plus dans leurs pratiques cette opportunité du temps long des projets.**

## CHIFFRES CLÉS

L'URBANISME TRANSITOIRE DANS  
LA MÉTROPOLE

**40**

sites « activés » sur le tout le territoire

**100 000 M<sup>2</sup>**

de surfaces activées à l'hiver 2023

**128**

structures hébergées sur  
des sites transitoires

**344**

emplois

**191**

places d'hébergement créées

**28 000 M<sup>2</sup>**

végétalisés dédiés à la fertilisation  
ou mis en culture



**Béatrice Vessiller,**  
Vice-présidente  
de la Métropole de Lyon  
en charge de l'urbanisme  
et du cadre de vie

« La Métropole de Lyon a accéléré sa politique de mise à disposition de bâtiments vacants, aussi systématique que possible, pour des occupations temporaires sur le territoire, au service des politiques publiques. Pour répondre à ces ambitions, nous avons mis en place une stratégie foncière et une politique patrimoniale dynamiques, avec de nombreuses réussites : plus d'une quarantaine de sites sont actuellement activés ou en cours d'activation sur le territoire, comme ici au 22D. L'atlas de l'urbanisme transitoire, présenté lors la 2ème rencontre de l'urbanisme transitoire organisée par la Métropole en octobre dernier, présente l'évaluation de ces différentes expériences. Je salue l'investissement de nos services pour la réussite de ces projets, bien souvent transversaux, qui réinterrogent nos pratiques et notre manière de fabriquer la ville. Notamment, nous y associons des acteurs de la ville, nouveaux, nombreux et divers, de l'économie sociale et solidaire, de la culture, de l'hébergement et l'insertion, et des porteurs de projets qui ne trouveraient pas, sur le marché classique, des locaux adaptés à leurs moyens. »



# Lieux d'urbanisme transitoire dans la Métropole



# L'étape 22D : genèse du projet

L'étape 22D correspond aux anciens tènements des entreprises BOBST et Thyssen, acquis par la Métropole de Lyon dans une logique de maîtrise foncière, pour la mise en œuvre d'un projet urbain d'ensemble à terme, au sein du projet urbain Carré de Soie.

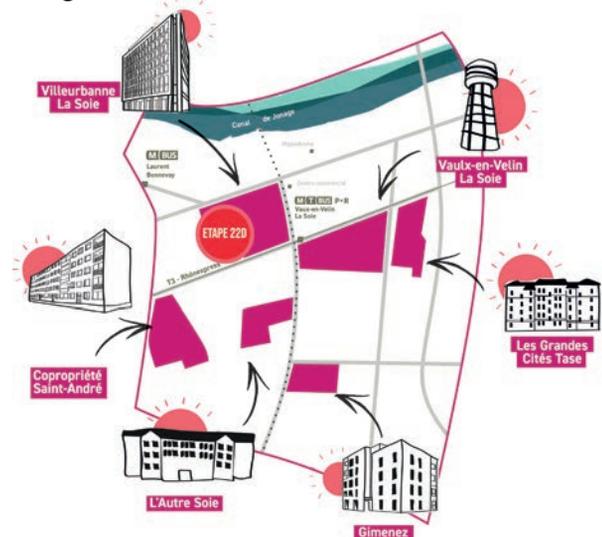
## Un site au cœur du projet urbain Carré de Soie

Le site de L'étape 22D, situé dans le périmètre du projet urbain du Carré de Soie, à cheval sur l'est de Villeurbanne et le sud de Vaulx-en-Velin, est un territoire historiquement lié à l'histoire textile de l'agglomération lyonnaise.

Le territoire est en forte transformation urbaine, avec des quartiers en fort renouvellement et d'autres encore porteurs de cette identité industrielle forte.

Dans cette dynamique de développement urbain, la Métropole de Lyon a réalisé des acquisitions en vue de préparer une opération urbaine d'ampleur sur Villeurbanne La Soie Ouest. Il représente un secteur-clé pour la poursuite de l'évolution du territoire, très bien desservi par les transports en commun car à proximité des pôles multimodaux, de Laurent Bonnevey et de Vaulx-en-Velin La Soie.

L'étape 22D désigne la démarche d'urbanisme transitoire enclenchée depuis 2021 sur deux grands tènements fonciers, amenés à terme à évoluer dans cette dynamique de transformation urbaine. Elle comprend les sites ex-BOBST et ex-Thyssen, desservis par la rue Decomberousse à l'est et la rue Léon Blum au Nord. Elle est bordée à l'ouest par le cimetière et au sud par un ensemble d'environ 250 logements collectifs, la résidence « Organza ».



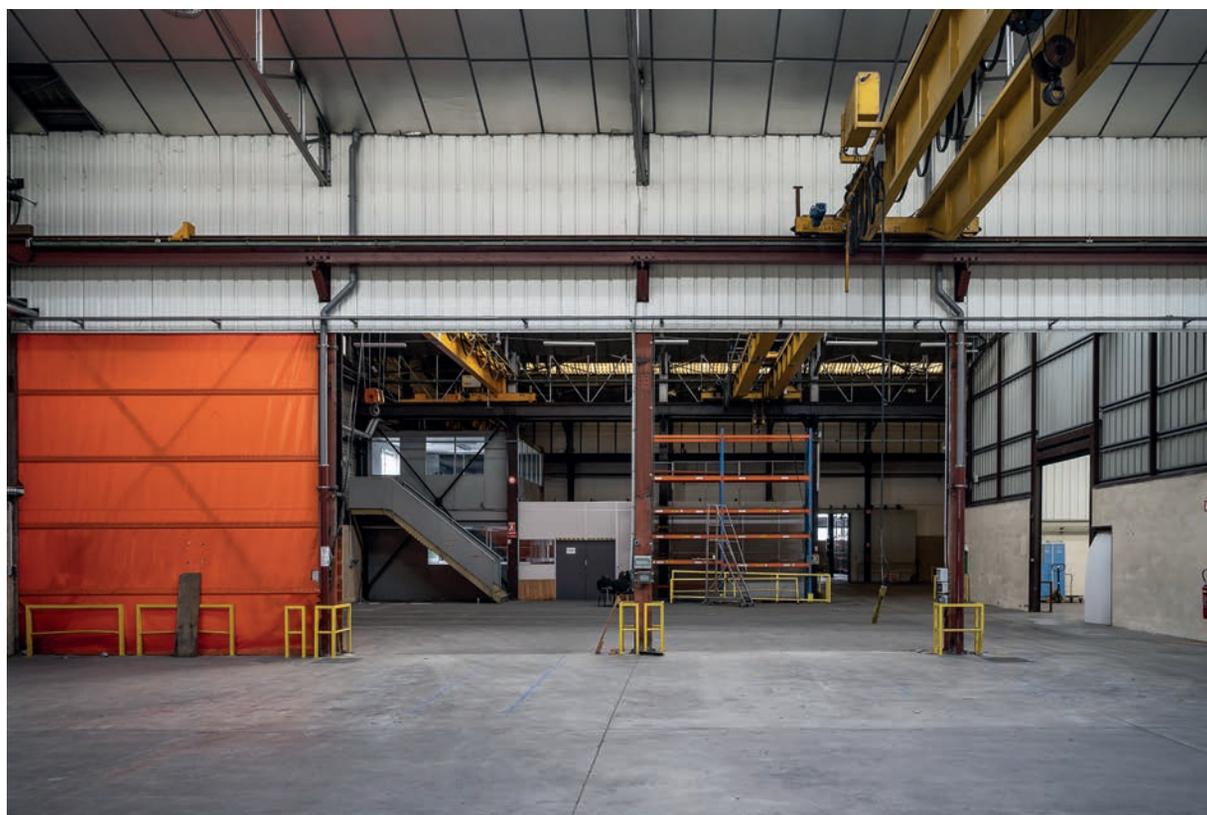
## Des acquisitions foncières à l'activation

### Le site ex-BOBST

En septembre 2021, la Métropole a acquis le foncier de l'entreprise BOBST, qui a déménagé l'ensemble de ses activités et de ses équipes sur son nouveau site à Bron. Son ensemble industriel de 4 hectares représentant environ 30 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher est composé de grandes halles industrielles, de bureaux et d'ateliers.

### Le site ex-Thyssen

Un an plus tard, à l'été 2022, la Métropole a acquis le foncier Thyssen, dont le site de production était composé de bureaux et de halles industrielle en bon état. ThyssenKrupp, société de commerce d'aciers et métaux non ferreux, exploitait un site d'environ 1 hectare (environ 6 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher) au 200 rue Léon Blum à Villeurbanne, dont l'activité consistait en la découpe de ces matériaux. En septembre 2020, l'entreprise a lancé une réorganisation complète de ses activités de Villeurbanne, impliquant la fermeture progressive du site.



**Dès l'acquisition des fonciers par la Métropole de Lyon en 2021 et 2022, le développement d'une phase d'urbanisme transitoire a été décidé par la Métropole de Lyon, en lien avec la Ville de Villeurbanne, le temps de conduire les études d'un projet urbain de long terme.**

En effet, du fait de la qualité des bâtiments et leur emplacement stratégique dans l'agglomération, le site s'est révélé idéal pour une démarche d'urbanisme transitoire.

Après une période d'études préliminaires fin 2021, le déploiement des activations transitoires s'est réalisé par phases depuis 2022 sur les différents bâtiments. Il est prévu que le site se vide ensuite progressivement à partir de fin 2027 pour laisser place au projet urbain pérenne.

# Les grandes étapes de l'activation transitoire de L'étape 22D

## 2021 et 2022

- Acquisitions foncières
- Conduites des études et grandes orientations de la programmation d'ensemble du site

## 2022

- Travaux et aménagement du bâtiment N pour « Grand Plateau », tiers lieu dédié aux mobilités actives, inauguration en juin 2022
- Premières mises à disposition temporaires :
  - Préfecture du Rhône pour un centre d'accueil administratif des réfugiés ukrainiens, puis pour la préparation aux élections présidentielles
  - Ville de Villeurbanne pour la compagnie Royal Deluxe afin de réaliser le montage de la représentation « Bull Machin » dans le cadre de « Villeurbanne Capitale Française de la Culture »

## 2023

- Avril 2023 : lancement de l'appel à projet gestionnaire spécialisé sur les filières textiles et économie circulaire pour le bâtiment T (Halle Est) et les bureaux
- Juin 2023 : lancement de l'appel à projet gestionnaire pour l'ensemble Halles / Bat E / Maison du Gardien / espaces extérieurs
- Aout à octobre 2023 : à l'emplacement de l'ancien parking de BOBST, installation et investissement progressif d'un site d'habitat modulaire pour accueillir 48 jeunes majeurs, géré par l'association ACOLEA
- Octobre 2023 : ouverture de l'espace de médiation industrielle INDULO, en favorisant les synergies avec Grand Plateau autour de la thématique vélo,
- Automne 2023 : travaux en cours sur le bâtiment T

## 2024

- Travaux et installation du pôle économie circulaire et textile sur la Halle Est et sur les bureaux du bâtiment T, en synergie avec l'installation pérenne d'Iloé sur la Halle Ouest
- Travaux et installation de Plateau Urbain, coopérative d'immobilier solidaire et d'urbanisme transitoire pour l'activation des Halles, du bâtiment E et des espaces extérieurs
- Travaux d'Habitat et Humanisme Rhône sur le bâtiment B pour transformation d'anciens bureaux en hébergements
- Travaux dans l'ancienne cuisine du bâtiment N par le traiteur Le Moulin pour son laboratoire de cuisine



# L'étape 22D : un projet démonstrateur

Un site transitoire à vocation mixte, creuset pour de nombreuses politiques métropolitaines.

L'étape 22D est un véritable démonstrateur des politiques métropolitaines sur des secteurs clés de la transition : les économies circulaires, le textile et la mobilité active, l'hospitalité et les solidarités.

Le site est emblématique et spécifique à plusieurs égards. Tout d'abord par sa taille, puisque le périmètre du projet est très grand, 5 hectares représentant 40 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Avec les Grandes Locos à la Mulatière, ce sont les deux grands sites d'urbanisme transitoire de la Métropole.

L'étape 22D est un projet d'urbanisme transitoire particulièrement ambitieux, avec une activation progressive des halles industrielles, ateliers, bureaux et espaces extérieurs. Son ampleur a en effet permis d'envisager dès le début du projet une grande mixité de fonctions qui mêle petite industrie, activités d'économie circulaire, lieu de médiations, hébergement... Des activités d'artisanat, de bureaux et des ouvertures ponctuelles au public sont également projetées.

L'échelle du site a impliqué un nécessaire découpage avec plusieurs sous-entités qui sont elles-mêmes gestionnaires, à la différence d'autres sites en urbanisme transitoire où il y a un seul gestionnaire ensemblier.

## Les objectifs de L'étape 22D :

- **Optimiser l'utilisation du foncier** et donner de l'usage à ce site pour transformer la vacance en opportunité.
- **Proposer une offre d'accueil** en soutien des politiques publiques de la Métropole de Lyon et de la Ville de Villeurbanne, notamment en matière d'économie, d'hébergement, de solidarités, de culture et de vie associative.
- **Stimuler l'innovation sociale**, urbaine et le développement d'une mixité par différentes occupations ; favoriser la structuration de filières émergentes de la transition, en recherche de modèle économique.
- **Tester des usages et vocations** du futur projet avec un ancrage au quartier et une ouverture à l'environnement local.



**Cédric Van Styvendael,**  
Maire de Villeurbanne

« L'étape 22D est un remarquable projet d'urbanisme transitoire. À Villeurbanne, où 11 sites temporaires

ont vu le jour depuis 2019, nous défendons cette manière de « faire la ville sur la ville », dans tous ses interstices, en préservant la ressource foncière, en prenant soin de l'espace, en créant des opportunités nouvelles et des alliances inédites.

Notre politique d'urbanisme transitoire est le fruit d'une volonté politique et d'une qualité de coopération entre la Ville et la Métropole de Lyon. Cela fonctionne aussi grâce à un terreau fertile d'acteurs engagés, publics comme privés, avec qui nous travaillons de concert pour que L'étape 22D réponde le mieux possible aux besoins économiques et sociaux du territoire et de ses habitants. Les différentes briques de ce site ne doivent pas se contenter d'apparaître et de disparaître ; nous faisons le pari qu'elles transforment leur environnement. »

## Le rôle de la Métropole de Lyon dans l'activation

Afin d'être accompagnée dans le montage et la mise en œuvre du projet transitoire, la Métropole de Lyon s'est appuyée sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage du groupement Plateau Urbain / Intermède. Dans ce cadre, un diagnostic puis une étude de faisabilité ont été réalisés afin de réfléchir aux possibilités et aux conditions de mise à disposition des différents espaces de l'étape 22D entre l'été 2021 et printemps 2022.

La Métropole s'est mobilisée dès son acquisition avec des moyens humains, financiers et de gouvernance pour faire aboutir ce projet. Ainsi, après avoir réalisé les études et les diagnostics, la Métropole a réalisé plusieurs travaux, permettant une remise aux normes et une adaptation minima aux futurs usages.

### CHIFFRES CLÉS

**40 000 M<sup>2</sup>**  
de surface de plancher

**5 hectares**  
au total

**120**  
salariés sur site

**27**  
structures occupantes

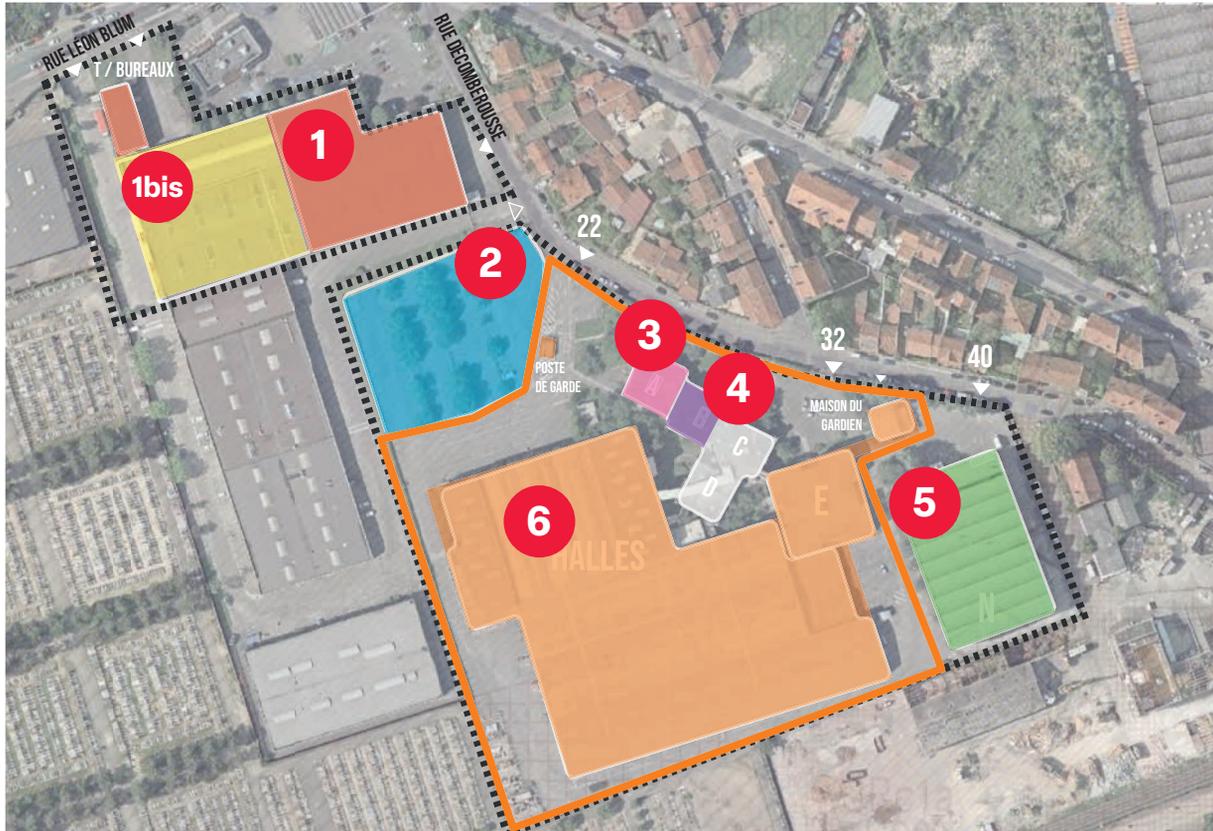
**40**  
habitants

(DÉCEMBRE 2023)

(C) THIERRY FOURNIER - MÉTROPOLE DE LYON



# L'étape 22D : les occupants du site



- 1. Groupement économie circulaire et textile (Halle T-Est et bureaux)
- 1 bis. Iloe (Halle T-Ouest)
- 2. Acolea (Habitation modulaire)
- 3. Indulo (Rdc Bat. A)
- 4. Habitat et Humanisme Rhône (Bat.B)
- 5. Grand Plateau + Le Moulin (Bat.N)
- 6. Plateau Urbain (Bat. E, grandes halles, maison du gardien + espaces extérieurs)

# Les occupants actuels

## GRAND PLATEAU

**Une manufacture des mobilités métropolitaines au service de la filière mobilité active, lauréate du Prix "Talent du vélo" en 2023**

Soutenu par la Métropole de Lyon et lauréat de l'AMI Manufacture de proximité financé par France Relance, Grand Plateau est un tiers-lieu au service des acteurs de la mobilité active.

Grand Plateau bénéficie d'une convention de mise à disposition d'un bâtiment d'une superficie de 8000 m<sup>2</sup>, propriété de la Métropole de Lyon, pour une durée de 5 ans, permettant aux résidents et à l'écosystème de se structurer et de travailler à la définition d'un lieu définitif. La Métropole a loué l'ensemble de l'espace à l'association Grand Plateau, qui, à son tour, sous-loue aux entreprises qui y sont hébergées.

À destination des entrepreneurs des mobilités actives (TPE, artisans...), Grand Plateau donne accès à des espaces de travail, des équipements mutualisés, un écosystème de compétences et un environnement dynamique, propice à la création et au développement de l'activité des acteurs du cycle. Il vient apporter un outil au service de cette communauté et a pour ambition de faire grandir les acteurs en place, d'accélérer et d'enrichir les projets déjà initiés et d'amplifier l'impact territorial de l'écosystème vélo.

Il accueille, depuis le 1er juin 2022, 25 structures résidentes comptant au total 120 salariés sur 5 000m<sup>2</sup>. L'objectif est de poursuivre le développement pour permettre à 10 structures supplémentaires issues de l'écosystème des mobilités actives (artisans, entrepreneurs et associations) de rejoindre l'aventure.

**La vocation de Grand Plateau :** héberger temporairement et à moindre coût les jeunes pousses du secteur des mobilités actives (TPE, artisans, entrepreneurs, associations...), c'est-à-dire du vélo, mais pas seulement. Parmi sa vingtaine d'occupants, on rencontre Curvway, une start-up spécialisée dans les planches de "surf urbain", ou Addbike, experte dans les accessoires de transport de charge. On y trouve également des entreprises de location comme Tut tut et B2eBike, les cadres en bois de Cyclik, les guidons amortisseurs de choc de Baramind, et même une solution de lavage mobile pour bicyclette avec Lavovélo.

Les trois étages sont répartis entre boxes individuels, ateliers mutualisés, stocks, bureaux et plateaux d'assemblage et de production. Grand Plateau est aussi une association qui accueille les entrepreneurs de Lyon et de ses environs, cela permet de favoriser la collaboration, les discussions et l'échange d'outils et de bonnes pratiques, en partenariat avec le pôle de compétitivité CARA.



# INDULO

**Démonstrateur industriel porté par la ComUE Université de Lyon et soutenu par la Métropole de Lyon**

Lancé en 2022, INDULO est un outil de médiation industrielle qui vise à promouvoir les métiers et compétences liées à la filière industrielle.

Il permet de rendre plus accessible l'industrie et de la reconnecter aux citoyens, s'inscrivant ainsi dans une volonté nationale de réindustrialisation du territoire.

À travers une mini-entreprise industrielle de pédales de vélo, INDULO présente les étapes nécessaires à la conception et la fabrication d'un produit ainsi que l'environnement lui permettant de fonctionner. Le dispositif fait expérimenter quatorze métiers industriels : opérateur d'usinage, designer industriel, responsable HSE, etc.

Différents parcours de visite d'une durée de deux heures sont proposés, au sein desquels onze ateliers immersifs sont proposés avec la prise en main d'un logiciel professionnel ou des

animations ludiques reprenant les enjeux et raisonnements appliqués au quotidien par ces professionnels.

Le dispositif s'adresse prioritairement aux collégiens, lycéens ainsi qu'aux professionnels en reconversion, afin de les sensibiliser et de déconstruire les idées reçues sur l'industrie. Placés en tant qu'acteurs, ils manipulent et expérimentent les postes pour participer à une visite dynamique et pédagogique. INDULO est proposé sous trois formats : en atelier immersif, en version mobile pouvant s'incorporer à des salons ou forum des métiers par exemple et en version numérique avec le lancement d'une application.

Au terme de deux ans de développement, INDULO a été inauguré au sein de L'étape 22D en novembre 2023.



(c) ANAÏS MERCEY - MÉTROPOLE DE LYON

## ACOLEA

La Métropole de Lyon, dans le cadre de ses compétences en matière d'aide sociale à l'enfance, prend en charge les majeurs âgés de moins de vingt et un ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisants. Il s'agit d'abord d'éviter les ruptures que ce tournant de vie peut parfois engendrer, mais aussi de favoriser leur insertion en les accompagnant vers l'autonomie.

Le projet de la Métropole de Lyon et d'Acoléa au sein de L'étape 22D a pour objectif d'accompagner ces jeunes adultes dont le parcours de vie difficile nécessite un accompagnement global. Il s'inscrit dans la démarche d'alternative à l'hôtel engagée par la collectivité.

Jusqu'à 48 jeunes majeurs peuvent être accueillis au sein 12 modulaires d'habitation, comprenant une cuisine, des sanitaires, une salle d'eau et une chambre individuelle.

Une équipe éducative présente sur-place les accompagne dans leurs projets autour de la scolarité, l'emploi, la santé, les démarches administratives et judiciaires, en priorisant l'accès au logement. Des activités culturelles et sportives sont également proposées. Les jeunes ont accès à une buanderie collective et à un espace commun qui accueille des activités partagées.

La proximité des transports en commun permet une plus grande accessibilité aux structures scolaires et d'apprentissage.



# Les nouvelles occupations en 2024

La Métropole de Lyon a lancé deux appels à projets en 2023 pour parachever l'activation de L'étape 22D :

- le premier était orienté sur les filières du textile et de l'économie circulaire pour occuper la halle Est du bâtiment T (ex-Thyssen) ainsi que le bâtiment de bureaux.
- le deuxième portait sur la recherche d'un gestionnaire pour l'ensemble des grandes halles, du bâtiment E, de la maison du gardien et des espaces extérieurs.

Les lauréats viendront s'installer courant 2024.

## Pôle économique circulaire et textile

### Bâtiment T (ex-Thyssen)

#### Une dynamique de coopération autour du tri et du recyclage

Le groupement d'acteurs ayant remporté l'appel à projet s'inscrit dans une démarche transitoire et complémentaire à lloé dont l'installation située immédiatement à proximité, est pérenne. Leur objet est de capter des gisements et les remettre

en circulation quand c'est possible, ou de les recycler avec lloé, et en accord avec la loi REP (responsabilité élargie des producteurs).

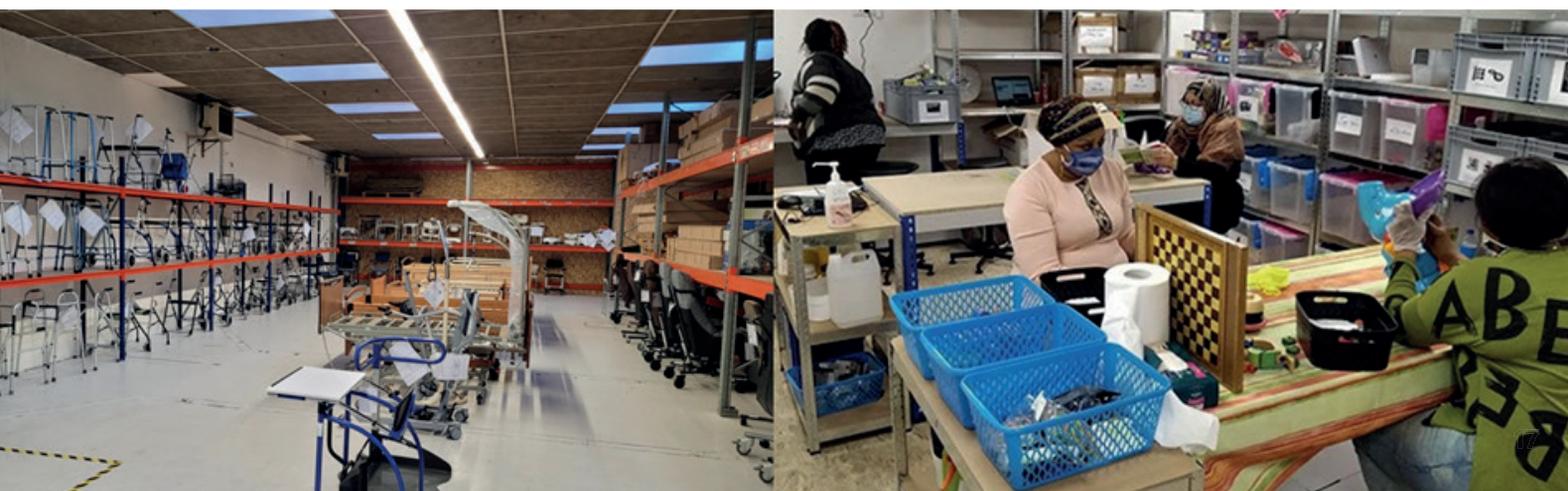
#### Parmi les acteurs du groupement :

Enjoué (jouets) / Maison Ma Bille (vêtements de travail) / Fil en forme (chantier d'insertions pour les entreprises et collectivité, tout type de textile) / Textile Lab (espace de travail collaboratif dédié à la création textile) / Envie autonomie (matériel médical : fauteuils, béquilles...) /

La recyclerie sportive (équipements sportifs) Multifonctionnel, le tiers-lieu permettra de répondre aux grandes attentes suivantes :

- Faciliter et consolider la structuration des filières prioritaires : textile et économie circulaire.
- Créer des moyens logistiques et de production industrielle pour les filières du réemploi.
- Développer de nouveaux usages, créer des liens.

**Une centaine d'emplois, dont plus de 50% accessibles à des personnes en situation d'exclusion, est attendue.**

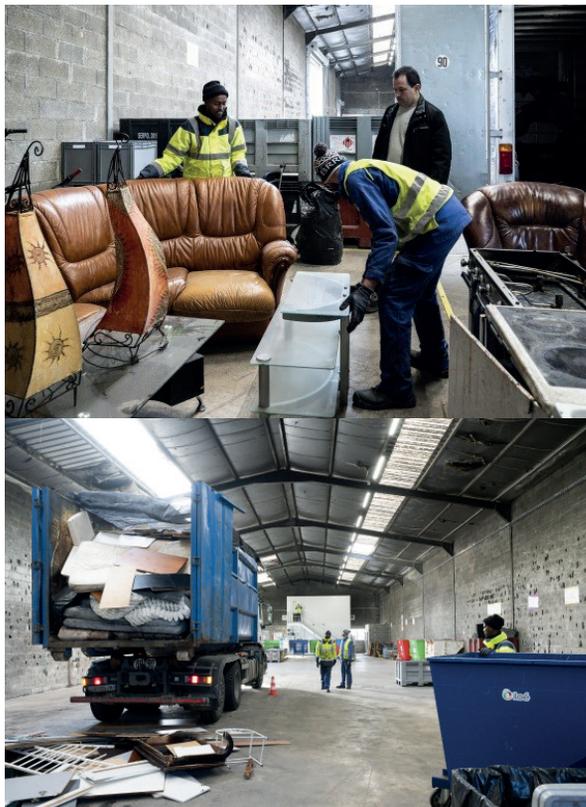


## Focus sur ILOÉ, plateforme métropolitaine du sur-tri pour les encombrants

Iloé est une plateforme de sur-tri portée par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dont la Métropole de Lyon est sociétaire à 48%.

Hébergée jusqu'alors sur le site SERDEX à Saint-Priest, la plateforme s'installera de manière pérenne à L'étape 22D avec un projet tourné vers l'économie circulaire dont l'enjeu sera de capter près de 60% de gisement supplémentaire sur l'année pour arriver à plus de 5000 tonnes traitées. La captation de nouveaux tonnages entrainera la création de nouveaux postes d'insertion pour arriver à 12 postes.

La majorité du gisement actuel d'Iloé provient des bailleurs sociaux. Le pôle d'économie circulaire élargi au bâtiment T permettra de mettre sa compétence au service d'autres filières d'économie circulaire (textile, jouet, matériel sportif...).



### À propos d'ILOÉ

Le projet Iloé est né d'une volonté commune d'entrepreneurs sociaux, d'acteurs publics et d'entreprises, d'initier une dynamique de coopération ayant pour finalité la réponse à différents besoins :

- **sociaux** : créer des emplois et des parcours d'insertion dans la filière des emplois verts,
- **environnementaux** : améliorer les performances environnementales de la gestion des déchets encombrants
- **technico-économiques** : accompagner les acteurs de la collecte et leurs clients dans l'optimisation de la logistique et de la gestion de leurs déchets ,
- **territoriaux** : Iloé est un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) sous forme de SCIC, il joue un rôle d'accélérateur auprès des différents acteurs de l'économie circulaire

Avant la création d'Iloé, on estime que 80% des encombrants des bailleurs étaient incinérés ou enfouis contre moins de 20% aujourd'hui.



**Simon Mirouze,**  
Directeur général d'Iloé

« À travers cette installation au 22D, nous souhaitons participer pleinement au renouveau d'un quartier en pleine mutation

et offrir aux acteurs des filières de l'économie circulaire des opportunités de développement et/ou de changement d'échelle, en leur facilitant la mise en œuvre de solutions nouvelles en faveur de l'environnement et de l'emploi inclusif. »

# PLATEAU URBAIN

## Bâtiment E/Grandes halles/Maison du gardien/ espace public

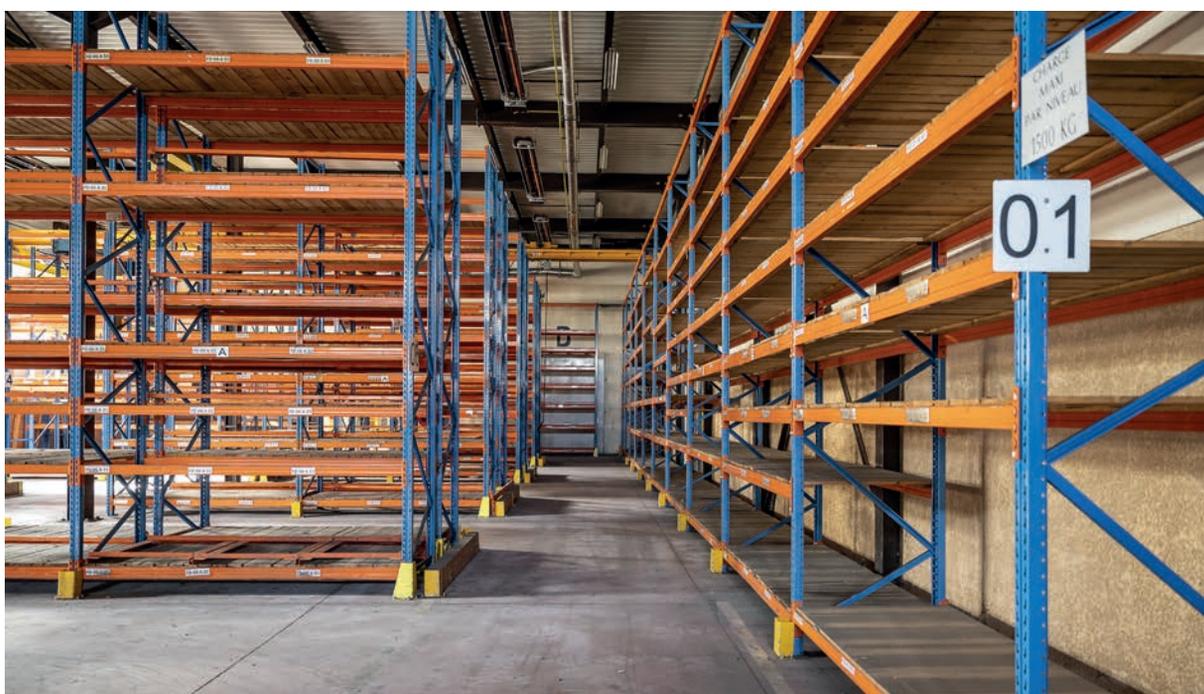
Pensée comme un projet de « transition », l'occupation temporaire portée par Plateau Urbain au sein de L'étape 22D s'adresse en priorité à des acteurs du champ social et de la solidarité : aide alimentaire, économie circulaire et acteurs de l'ESS. Le projet a vocation à s'inscrire dans la dynamique de cohabitation déjà bien présente au sein de L'étape 22D, avec l'installation d'acteurs et d'activités complémentaires à celles existantes.

Espace d'activités et de stockage, mais aussi bureaux et ateliers seront mis à disposition de porteurs de projets en vue de faire de ce site un lieu de vie et d'échange, à la fois pour les acteurs à venir et ceux déjà en place, mais également pour les habitants et usagers du territoire.

Le projet doit permettre l'expérimentation sous différentes formes : gouvernance et coopération, mixité d'usages, de fonctions et de publics ; et permettre d'accompagner la transition sociétale à travers un projet à la fois ambitieux et frugal.

### En chiffres :

- une cinquantaine de structures hébergées dans le bâtiment E
- une dizaine d'acteurs de l'aide alimentaire, de l'économie circulaire, de l'ESS et des mobilités dans les grandes halles
- des espaces ouverts au public pour des formations, ateliers et petits événements en lien avec les acteurs du quartier
- plus de 15 000 m<sup>2</sup> d'espaces mis à disposition à des acteurs de la transition
- 4 ans d'occupation permettant d'accompagner le développement d'acteurs émergents, et d'offrir un espace d'expression pour des acteurs déjà structurés.



### À propos de Plateau urbain

Créée en 2013, et lauréate du Palmarès des Jeunes Urbanistes en 2016, Plateau Urbain est une coopérative d'immobilier solidaire et d'urbanisme transitoire qui met en relation les propriétaires de biens vacants en attente de démolition ou de restructuration et des porteurs de projet associatifs, entrepreneuriaux et culturels. Plateau Urbain propose de tirer parti des temporalités intercalaires des projets urbains pour préfigurer les futurs usages en proposant des occupations temporaires d'espaces. Les occupations temporaires initiées par la coopérative passent par des appels à candidature mobilisant un large réseau d'acteurs locaux et métropolitains, dans une stratégie de programmation ouverte.

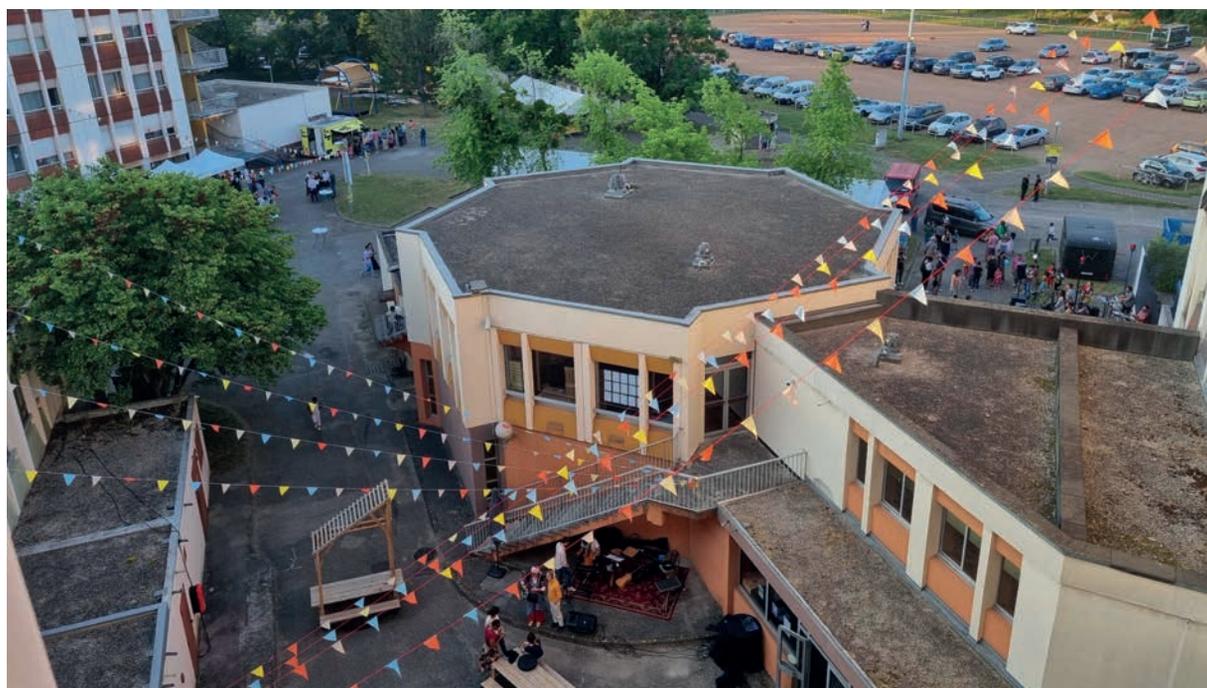


**Simon Laisney**  
Directeur général de Plateau Urbain

*« Le 22D doit s'imposer comme un démonstrateur de la politique métropolitaine sur*

*des secteurs clés de la transition : les économies de la mobilité, de l'alimentation ou encore sur l'hospitalité. Ce projet est également une opportunité de refaire la ville sur la ville, sans artificialisation nouvelle. Ce site permet donc l'expérimentation à grande échelle (plus que la préfiguration à proprement parler) au sein du projet Carré de Soie. Il ouvrira la possibilité d'imaginer de nouveaux communs urbains basés sur la mutualisation et le partage de certaines ressources. En tant qu'occupant majeur du site, Plateau Urbain participera à la construction d'une gouvernance multi-partenariale avec les acteurs en place et plus largement ceux œuvrant sur le territoire. »*

OCCUPATION TEMPORAIRE PAR PLATEAU URBAIN SUR LE SITE GRANDES VOISINES (FRANCHEVILLE)



## HABITAT ET HUMANISME

### Bâtiment B

Dans le cadre de ses compétences sociales et en tant que chef de file de la politique du logement, la Métropole de Lyon déploie, aux côtés des communes, une nouvelle stratégie pour lutter contre le sans-abrisme et offrir sur son territoire des conditions de vie dignes et adaptées à chacun, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'accès à l'alimentation, de l'insertion ou du logement.

Cela repose notamment sur la création ou le déploiement de nouvelles formes d'accueil et d'hébergement (habitats légers et mobiles logement intercalaire, hôtel, accueil citoyen, etc.) pour proposer des alternatives à l'hôtel aux ménages dont la mise à l'abri relève de la compétence de la Métropole.

### Le projet à L'étape 22D

Dans le cadre de sa politique d'hospitalité, la Métropole accompagne Habitat et Humanisme Rhône sur son projet d'occupation temporaire qui consiste en la transformation d'anciens bureaux en 50 places d'hébergement.

Cet hébergement sera dédié à des femmes isolées avec enfant(s) de moins de 3 ans. Le projet social porte sur le soutien à la parentalité, l'accès aux droits, un suivi du parcours vers l'emploi et le logement. L'accompagnement des enfants s'axera autour de l'accès à la santé et la scolarisation des enfants.

Le site comporte des atouts et des qualités pour favoriser l'accompagnement et le soutien :

- La proximité des transports en commun
- L'accueil de plusieurs projets permettant l'interactions avec les autres porteurs de projet ce qui est source de richesse dans les échanges.
- La proximité du village d'insertion H&H permet également des interactions et du soutien

Une subvention d'équipement d'un montant de 560 000 € a été attribuée par la Métropole à l'association Habitat et Humanisme Rhône pour développer ce projet.



**Franck Chalvin**  
Président d'Habitat  
et Humanisme Rhône

« Le projet sur L'étape 22D est cher au cœur d'Habitat et Humanisme parce

qu'il propose la transformation d'un site tertiaire désaffecté en logements accueillants pour arracher des familles à la rue. Grâce à un tel projet, le logement, essentiel pour survivre, devient lieu de ressourcement et point de départ vers un avenir plus beau, pour autant que les familles soient accompagnées vers l'insertion professionnelle, intégrées à un parcours de santé, aidées dans la recherche d'un « chez soi » définitif et soutenues par des équipes professionnelles et aimantes qui leur redonnent confiance. Quelle joie de penser que parents et enfants vont être accueillis par de nouveaux amis, collègues et voisins et s'intégreront au sein d'un quartier, d'une ville et d'un territoire dont ils vont devenir non plus des spectateurs mais de véritables acteurs. »

# LE MOULIN

## Bâtiment N

Le Moulin est une entreprise de restauration et traiteur en entreprise, créée en 2006. Elle développe une activité de cuisine, avec une production artisanale, la vente et distribution des repas jusqu'à leurs clients et consommateurs. Agréé Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) depuis 2015, renouvelée en 2021, et conventionnée Entreprise d'Insertion pour 4 postes, depuis décembre 2022, le Moulin contribue positivement aux enjeux d'une alimentation durable sur le territoire.

En plus de ses activités de vente à emporter dans les établissements de Lyon 8e et Lyon 9e, Le Moulin développe une activité de traiteur à destination des professionnels.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt concurrentiel lancé par la Métropole en septembre 2023 sur les ancienne cuisine présente dans le bâtiment N, Le Moulin a confirmé son projet de venir aménager et installer son laboratoire de cuisine pour son activité traiteur à L'étape 22D, au sein du bâtiment N, dans lequel est installé avec Grand Plateau. Les synergies avec Grand Plateau et Le Moulin sont déjà engagés et seront donc amenés à se renforcer.





**MÉTROPOLE DE LYON**

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

**CONTACTS PRESSE**

**Métropole de Lyon**

Laetitia Latapy

06 46 18 90 93

llatapy@grandlyon.com

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

**grandlyon.com**